

Trame de CCTP désamiantage

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Généralités

Objet du lot, zones concernées, rapport de repérage avant travaux joint. Rappel que les travaux sont confiés à une entreprise certifiée, qui établit son plan de retrait.

2 Contraintes du site

Bâtiment occupé ou vide, horaires, accès, stockage des déchets, zones à maintenir en service. À compléter après visite.

3 Préparation

Consignation des réseaux, dépose et évacuation des équipements non amiantés, protection des parties conservées. Attribution des consignations au lot concerné.

4 Confinement et installations

Confinement des zones, extraction d'air, sas du personnel et des déchets, alimentation électrique et en eau. Comptage à l'ensemble par zone.

5 Retrait des matériaux

Un article par matériau (dalles et colles, flocages, calorifuges, fibres-ciment, enduits), technique de retrait, unité de comptage. Quantités du repérage à confirmer sur place.

6 Encapsulage

Si retenu pour certains matériaux, produit et mode d'application, repérage des zones encapsulées. À supprimer si tout est retiré.

7 Déchets

Conditionnement étanche, étiquetage, stockage, transport et élimination en installation autorisée, bordereaux de suivi. Désigner le producteur du déchet.

8 Mesures et restitution

Nettoyage, examen visuel, mesures avant levée du confinement, procès-verbal de restitution. Désigner qui commande les mesures.

9 Documents de fin de chantier

Rapport de fin de travaux, bordereaux de suivi des déchets, résultats des mesures. Remise au maître d'ouvrage pour le dossier du bâtiment.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.